

MESSAGE AUX PARENTS D'ELEVES ET AUX ELEVES – REPRISE DU 18 MAI

Mesdames, Messieurs, Chers parents et responsables légaux, Chers élèves,

Le confinement imposé par les circonstances sanitaires révèle plus que jamais l'importance du lien entre l'élève et ses professeurs. Grâce à l'engagement des professeurs et de l'ensemble des personnels du collège, la continuité pédagogique à distance a pu être assurée pour la plupart des élèves.

A compter du lundi 18 mai 2020 et dans la limite de la capacité du collège, des élèves de 6^{ème} et 5^{ème} pourront être accueillis. Nous mettons tout en œuvre pour garantir le respect d'un protocole sanitaire protecteur. De leur côté, les parents et responsables légaux s'engagent à ne pas envoyer leurs enfants au collège en cas de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'enfant ou dans son entourage.

- Les parents et responsables communiquent au collège **un numéro d'urgence** permettant de joindre une personne susceptible de venir prendre en charge leur enfant sans délai en cas d'urgence (suspicion de COVID-19 en particulier).
- **Avant le départ du domicile**, les parents et responsables légaux **prennent la température de l'enfant** (à partir de 37°8, l'enfant est considéré comme fiévreux). Ils vérifient qu'il ne présente pas de symptômes évoquant le COVID-19 (fatigue, maux de gorge ou de tête, toux...) **En cas de fièvre ou de symptôme, l'enfant reste à la maison** et doit consulter un médecin (de préférence en téléconsultation) si nécessaire.
- **Chaque élève aura besoin de 2 à 4 masques par jour** selon son emploi du temps (changement après 4h d'utilisation, avant le repas de midi, si le masque s'humidifie, ou si le masque est endommagé et pour chaque séance d'EPS). **L'établissement a fait le choix de fournir et entretenir en continu les masques nécessaires.**
- **Dans le cas où les élèves arrivent au collège en portant un masque réutilisable, les élèves doivent disposer de deux sacs refermables (type sac congélation) : un pour protéger le masque propre du soir et un pour déposer le masque usagé du matin.**
- Chaque enfant est vêtu d'une tenue propre du jour, permettant une activité physique modérée (pantalon ample, baskets)

Le port du masque est obligatoire en continu sauf pendant les séances d'activité physique et sportive.

Matériel scolaire à prévoir :

- Cartable, trousse complète, papier (aucun matériel ne pourra être prêté) ;
- Un stylo bille quatre couleurs ;
- Calculatrice, les manuels, les cahiers et le matériel **des matières** à l'emploi du temps.

Pour éviter les allers-retours, cartable et fournitures scolaires resteront sur place.

- Gourde ou bouteille d'eau individuelle ;
- Serviette éponge individuelle (pour la pratique physique et sportive) ;
- Casquette pour les journées ensoleillées.

La prise en charge de votre enfant par le collège vaut acceptation des règles et protocole sanitaires du collège Jean Picart Le Doux détaillées ci-après.

Pour l'équipe professionnelle Nicolas Olivier MOREAU – Principal

PROTOCOLE SANITAIRE EN VIGUEUR A PARTIR DU 18 MAI 2020

ARRIVEE DANS L'ETABLISSEMENT

- Tous les élèves accèdent au collège par le portillon situé place Tournois.
- Ils doivent respecter une distance d'un mètre entre eux en dehors et dans le collège. Le cas échéant, les élèves forment une file d'attente espacée d'un mètre au minimum.
- Les élèves déposent leurs masques et, pour les masques réutilisables, les protègent dans un sachet refermable.
- Les élèves nettoient leurs mains avec du gel hydro alcoolique à l'entrée du collège : le personnel d'accueil effectue la distribution et contrôle l'application du gel.
- En respectant strictement le protocole sanitaire, un personnel du collège leur remet un masque propre et désinfecté. En le manipulant pas les élastiques, les élèves mettent leur masque.
- Un contrôle verbal de leur état de santé est effectué par le personnel d'accueil.
- En cas de doute, le personnel chargé de l'accueil peut avoir recours à une prise de température distante à l'aide d'un matériel adapté et dans le strict respect de la distanciation sociale et des gestes barrières.

DANS LES LIEUX DE CIRCULATION (COULOIRS, COURS DE RECREATION...)

- Port du masque obligatoire
- Respect des sens de circulation
- Respect des règles de distanciation

DANS LA SALLE DE CLASSE

- Nettoyage des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie de la salle
- Port du masque obligatoire
- Respect des sens de circulation mis en place
- Une place attribuée à chaque élève pour la journée
- Déplacements interdits dans la salle de classe
- Prêt de matériel interdit
- Le plus de matériel scolaire possible demeure dans les salles de classe
- Aération régulière de la salle

RECREATION

- Port du masque obligatoire
- Récréation décalée en fonction des groupes
- Passage aux toilettes individuel dans le respect des règles de distanciation
- Nettoyage des mains au savon à l'entrée et à la sortie des toilettes
- Cours de récréation accessible dans le respect des règles de distanciation sociale
- En cas de pluie, les élèves feront une pause en salle de classe avec passage aux toilettes par roulement

RESTAURATION SCOLAIRE

- Port du masque obligatoire jusqu'à l'entrée du restaurant scolaire et en dehors du temps de repas lui-même
- Les élèves forment une file d'attente, espacés d'un mètre sur les instructions des assistants d'éducation
- Ils déposent leur masque un à un dans le sac prévu à cet effet en gardant au moins un mètre de distance puis nettoient leurs mains à l'entrée du self.
- Les plateaux sont préparés sur les tables par les personnels de restauration. Les élèves rejoignent leur plateau un par un.
- A la fin du repas de leur groupe, les élèves desservent leur plateau dans l'ordre indiqué par les adultes, nettoient leurs mains, remettent un masque propre et suivent le sens de circulation jusqu'à la sortie.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- Aucune possibilité de se changer : les élèves se présenteront chaque jour dans une tenue permettant une pratique physique modérée.
- Les activités courtes (20 à 30 minutes) en extérieur seront privilégiées.
- Les élèves déposent leurs masques au début de l'activité. A la fin de l'activité, ils se désinfectent les mains et remettent un masque propre.

SORTIE DE L'ETABLISSEMENT

- Port du masque obligatoire
- Sortie par le hall de vie scolaire en respectant les circulations prévues
- Nettoyage des mains avant de se ranger pour la sortie
- Aucune prise en charge ne s'effectue dans l'établissement à l'exception des cars de ramassage scolaire.
- Les élèves externes fréquentent obligatoirement l'établissement par demi-journées entières.
- Les élèves demi-pensionnaires fréquentant le collège sont obligatoirement pris en charge de leur arrivée avant 8h20 à leur départ à 17h10. Sauf urgence de santé, aucune arrivée décalée, aucune sortie anticipée n'est possible.

Chaque enfant bénéficiera d'une formation lui permettant de comprendre les règles de mises en place ainsi que les gestes barrières à adopter.

Les parents seront destinataire d'un emploi du temps adapté aux nouvelles conditions dues au respect du protocole sanitaire.

Tout élève qui ne respecterait pas les règles établies, se verra refuser l'accès dans l'établissement par mesure conservatoire d'éloignement.

Pour éviter les circulations de documents papier, les parents accuseront réception des modifications du règlement intérieur du collège via PRONOTE, par courriel ou par SMS.